

Le respect des engagements...

Une bonne partie des enseignements de l'islam est dédiée au développement et à la protection des bonnes mœurs : On ne compte pas en effet les passages du Qur'aane et les Traditions Prophétiques (« Ahâdîth ») qui exhortent les croyants à s'orner de la noblesse de caractère, en veillant constamment à cultiver chez soi les qualités essentielles assurant la cohésion et l'harmonie au sein de la société humaine. Parmi ces valeurs morales si importantes et si précieuses - *car contribuant à faire de l'homme ce qu'il est* - , il y a **le respect des engagements et de la parole donnée.**

Dans le Qur'aane, Allah s'adresse aux croyants en ces termes :

« (...) Et remplissez l'engagement, car on sera interrogé au sujet des engagements »

(Sourate 17 / Verset 34)

« Ô les croyants ! Remplissez fidèlement vos engagements.(...) »

(Sourate 5 / Verset 1)

On trouve encore dans le Qur'aane un passage où Allah évoque le mérite d'un illustre Prophète et Messenger (alayhis salâm) d'une façon très révélatrice :

« Et mentionne Ismaël, dans le Livre. Il était fidèle à ses promesses; et c'était un Messenger et un prophète. » (Sourate 19 / Verset 54)

A cela s'ajoute le fait que, dans le Qur'aane toujours, mais dans la Sounnah également, il y a des indications très explicites montrant que le respect des engagements compte parmi les qualités caractérisant le croyant, tandis que la trahison et la violation de la parole donnée sont des signes du « Mounâfiq », de l'Hypocrite. Décrivant le croyant, Allah dit :

Bienheureux sont certes les croyants, ceux qui sont humbles dans leur Salat, qui se détournent des futilités, qui s'acquittent de la Zakat, et qui

préservent leurs sexes [de tout rapport], si ce n'est qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent, car là vraiment, on ne peut les blâmer; alors que ceux qui cherchent au-delà de ces limites sont des transgresseurs; et qui veillent à la sauvegarde des dépôts confiés à eux et honorent leurs engagements, et qui observent strictement leur Salat.

(Sourate 23 / Versets 1 à 9)

Et au sujet des hypocrites, voici ce qu'on peut lire :

Et parmi eux il en est qui avaient pris l'engagement envers Allah : « S'il nous donne de Sa grâce, nous payerons, certes, la Zakat, et serons du nombre des gens de bien ». Mais, lorsqu'Il leur donna de Sa grâce, ils s'en montrèrent avares et tournèrent le dos en faisant volte-face. Il a donc suscité l'hypocrisie dans leurs coeurs, et cela jusqu'au jour où ils Le rencontreront, pour avoir violé ce qu'ils avaient promis à Allah et pour avoir menti.

(Sourate 9 / Versets 75 à 77)

Le musulman et la musulmane se doit donc d'accorder une attention particulière au respect de ses engagements : C'est là un impératif de sa foi... et c'est là la voie qui lui a été montrée par le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) et ses Compagnons (radhia Allâhou anhoum)... En effet, ceux-là ne trahissaient jamais leurs engagements, et ce, même si la personne avec qui l'engagement en question avait été conclu n'était pas musulmane ou était un ennemi des musulmans...

Nous devrions toujours garder à l'esprit l'attitude du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) en ce qui concerne le respect du pacte qu'il avait signé avec les polythéistes de Makkah à Houdeïbiya, en l'an 6 de l'Hégire... Ainsi, il avait accepté de restituer aux qouraïshites mecquois le Compagnon Abou Djandal (radhia Allâhou anhou) qui était venu chercher refuge auprès de lui contre les persécutions dont il était victime à Makkah, et ce, justement, parce que le traité qui venait d'être signé stipulait que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) ne pouvait donner asile à n'importe quel musulman qui s'enfuyait de Makkah pour le rejoindre...

L'absence de Houdheïfa (radhia Allâhou anhou) durant la campagne militaire de Badr est également très révélatrice à ce sujet... Il raconte lui-même que la seule chose qui l'a empêché de prendre part à cette campagne, c'est un engagement

qu'avaient pris de lui les païens de Makkah de ne pas le faire. Ce qui s'était passé en fait, c'est que lorsqu'il avait émigré de Makkah avec son père, les païens, après les avoir intercepté avaient fini par les relâcher et les laisser partir, non sans les avoir fait promettre au préalable qu'ils iraient directement à Madinah et ne se battraient pas aux côtés du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) contre eux... Lorsque le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) apprit cela, il leur dit :

« Nous remplissons l'engagement que nous avons envers eux (c'est-à-dire que envers les Qoureïchites; ainsi Houdheïfa (radhia Allâhou anhou) respectera sa promesse de ne pas se battre) et nous recherchons l'aide d'Allah contre eux ».

Il est à noter que les engagements dont le respect s'impose à nous tous, en tant que croyants, sont de différentes natures:

Le plus important d'entre eux est celui que nous avons conclu envers Notre Créateur, Allah, de le reconnaître, d'apporter foi en Lui, de se soumettre à Lui et de Lui obéir. Si nous nous efforçons de respecter cette promesse comme il se doit, l'acquittement des autres engagements que nous pouvons conclure, que ce soit envers notre propre personne ou envers ceux qui nous entourent, ne s'en verra qu'amplement facilité... La soumission sincère et la servitude totale envers le Seigneur des Mondes est une base solide qui nous permet de développer l'aptitude à respecter la parole donnée... En effet, la violation des engagements résulte la plupart du temps de notre manque de résistance face à l'impulsion interne qui pousse à nous soucier uniquement de nos intérêts et désirs personnels et face aux insinuations maléfiques de Chaïtân (satan), d'où la nécessité pour nous d'assainir notre rapport envers Allah, en cherchant dans notre soumission envers Lui la force de remplir nos engagements envers les autres... Les passages suivants du Qur'aane évoquent cet engagement fondamental en ces termes:

Et quand ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d'Adam et les fit témoigner sur eux-mêmes : « Ne suis-Je pas votre Seigneur ? » Ils répondirent : « Mais si, nous en témoignons... » - afin que vous ne disiez point, au Jour de la Résurrection : « Vraiment, nous n'y avons pas fait attention »(...)

(Sourate 7 / Verset 172)

Ne vous ai-Je pas engagés, enfants d'Adam, à ne pas adorer le Diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré, et [ne vous ai-Je pas

engagés] à M'adorer ? Voilà un chemin bien droit.

(Sourate 36 / Versets 60 à 61)

A cela s'ajoute la nécessité de respecter un autre engagement -intimement lié au précédent - : Celui que nous avons, en tant que croyant toujours, envers notre propre personne - c'est d'ailleurs là la voie permettant de développer une des plus belles facettes de l'honnêteté: Celle que l'on se doit à soi même, afin d'être en paix avec sa conscience... - : N'oublions pas que nous avons conclu un « marché » avec Allah... et que, par conséquent, notre engagement à tous envers nous même est de faire usage de notre vie, de nos facultés physiques et spirituelles, de nos biens etc... suivant la voie qui nous a été tracée par Notre Créateur. Allah nous interpelle en ce sens quand Il dit:

« Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah : ils tuent, et ils se font tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Évangile et le Coran. Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement ? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait : Et c'est là le très grand succès. Ils sont ceux qui se repentent, qui adorent, qui louent, qui parcourent la terre (ou qui jeûnent), qui s'inclinent, qui se prosternent, qui commandent le convenable et interdisent le blâmable et qui observent les lois d'Allah... et fais bonne annonce aux croyants. »

(Sourate 9 / Versets 111 et 112)

Vient ensuite le devoir de respecter tous les autres engagements qu'il peut nous arriver de conclure avec les personnes qui vivent autour de nous, qu'il s'agisse des membres de notre propre famille (époux(se), parents, enfants...), de nos voisins, de nos partenaires dans nos activités professionnelles ou sociales, des institutions morales et dirigeantes avec lesquelles nous sommes liés etc... Et dans une mesure plus large, comme l'ont souligné certains savants, ce devoir inclut même le respect de l'ensemble des engagements (licites) qui sont conclus entre les nations...

Par ailleurs, en sus d'être une prescription divine, le respect des engagements peut constituer une véritable forme de « Da'wah » et d'invitation à l'Islam... En effet, dans notre société actuelle, où la tromperie, la félonie et la trahison sont devenues monnaie courante, le musulman qui arrive à se distinguer et qui s'illustre par sa sincérité et son honnêteté, au nom de sa foi en Allah et de sa

soumission envers Lui, ne peut que devenir un exemple admirable et séduisant, qui, Incha Allah, pourra illuminer de la lumière de la foi, de la sincérité et de la justice les ténèbres morales qui l'entourent... Méditons tous sur ces Paroles du Tout Puissant... et faisons de notre mieux pour éviter l'attitude détestable qu'Allah condamne si durement:

« Ô vous qui avez cru ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas ? C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas. »

(Sourate 61 / Versets 2 et 3)

<http://muslimfr.com/le-respect-des-engagements/>